

BAREME passage à la HORS CLASSE MAYOTTE - Professeurs PLP

Notation au 31 aout 2013 :

- Note administrative sur 40 points
- Note pédagogique sur 60 points
 (Avec correctif de +1 points par an au delà de 4 années sans inspection La note maximale reste la note médiane de l'échelon – pas de correctif si refus d'inspection)

Parcours de carrière au 31 décembre 2013 :

- o Entre échelons 7 et 11 : 10 points par échelon
- O Année(s) d'ancienneté dans le 11ème échelon : + 10 points par année

• Expérience et investissement professionnels :

- Activités professionnelles / Fonctions spécifiques : jusqu'à 30 points
- Implication dans la réussite des élèves et dans la vie de l'établissement : jusqu'à 30 points
- Richesse ou diversité du parcours professionnel : jusqu'à 30 points



